



BURKINA FASO RÉPONSE RAPIDE DÉPLACEMENT 2021

21-RR-BFA-48377

Barbara Manzi

Coordinateur Résident/Humanitaire

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

n/a

Les conditions entourant ce CERF ont été régulièrement discutées au sein de la HCT et le rapport a été partagé avec toutes les agences recipiendaires. Toutefois, compte tenu du nombre d'allocations de CERF en cours qui doivent être achevées d'ici fin 2022, il a été convenu de réaliser un RAA complet plus tard dans l'année plutôt que des RAA séparés pour chaque allocation. Le rapport final a ainsi été partagé avec les agences bénéficiaires du CERF pour tout commentaire et contribution avant la soumission.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

Au cours du deuxième trimestre de 2021, le Burkina Faso a connu une augmentation inattendue de violence, notamment l'attaque la plus meurtrière contre des civils depuis le début du conflit, au cours de laquelle 132 civils ont été tués par des groupes armés à Solhan, dans la région du Sahel. Plus de 200 000 personnes ont dû fuir leurs villages en moins de trois mois en raison de l'insécurité croissante et la communauté humanitaire a eu du mal à suivre le rythme des événements. L'allocation du CERF de 4 millions de dollars pour la réponse rapide approuvée en juin 2021 a fourni une injection critique de fonds pour lancer des interventions vitales de protection de l'enfance, de sécurité alimentaire (aide alimentaire), de santé, d'abris et de produits ménagers essentiels (AME) et de lutte contre les mines pour plus de 296 351 personnes, tandis que des fonds supplémentaires étaient levés pour intensifier et élargir la réponse humanitaire.

L'usage de ce financement CERF a ainsi directement contribué à la mise-en-œuvre de la stratégie développée par la communauté humanitaire dans le Plan de Réponse Humanitaire 2021, et a employé une approche de la protection transversale dans tous les clusters financés.

Valeur ajoutée du financement CERF :

Le CERF a alloué 4 millions de dollars au Burkina Faso pour la réponse rapide aux nouveaux chocs de déplacement liés à la crise humanitaire en cours dans le pays. Cette allocation a permis aux agences des Nations Unies et leurs partenaires de venir en aide et appuyer 296 351 personnes se trouvant dans le besoin urgent, dont :

- 19 729 personnes affectées par la crise ont bénéficié d'une assistance en santé mentale et d'un soutien psychosocial grâce à 10 cliniques mobiles et à une formation complémentaire du personnel médical dans le cadre du projet OIM.
- 13 341 hommes, femmes et enfants ont reçu des abris d'urgence, des abris semi-durables et des articles ménagers essentiels (EHI) pour assurer une amélioration des conditions de vie, sécurité, protection et dignité.
- 112 289 hommes, femmes (59% de femmes), garçons et filles, près de 10 000 de plus que prévu initialement, ont reçu une éducation essentielle aux risques des mines pour atténuer la menace qui pèse sur les personnes vivant dans les zones les plus à risque.
- 84 419 personnes déplacées ont reçu une aide alimentaire pendant quatre mois, dont 20 880 bénéficiaires dans des zones où les marchés fonctionnent, qui ont reçu des distributions d'argent, soutenant ainsi l'économie locale.
- 66 573 personnes affectées par la crise, dont 44 110 enfants, ont bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial à travers les espaces amis des enfants fixes et mobiles dans le cadre du projet UNICEF. 14 242 personnes ont également reçu des séances de sensibilisation focalisé sur la prévention, l'accès au mécanisme de signalement et la mitigation des risques à l'égard des violences basées sur le genre.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le financement du CERF a été essentiel pour permettre aux agences de passer rapidement à l'échelle supérieure, mais l'insécurité persistante dans certaines zones a empêché les partenaires de mettre en œuvre certaines activités (notamment la formation de 500 agents de santé à base communautaire des formations sanitaires des communes d'interventions du projet sur l'identification et le référencement des cas de troubles mentaux dans la communauté) et a retardé la mise en œuvre d'autres activités (notamment les activités d'hébergement mises en œuvre par le HCR et décrites ci-dessous).

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Alors que la plupart des projets relevant de cette allocation ont été achevés dans les délais normaux d'une réponse rapide, les incursions répétées de groupes armés dans les provinces de Yagha et Oudalan dans la région du Sahel et dans la province de Tapoa à l'est ont contraint le HCR et ses partenaires à suspendre les activités d'hébergement à plusieurs reprises. Le projet a été achevé sans changement mais avec une extension sans frais du 27 janvier au 26 avril 2022.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

La stratégie et la priorisation de cette allocation ont été développées de manière consultative avec le HCT, soutenu par le ICCG, sous la direction du HC. Le HCT et le ICCG ont tenu des discussions régulières sur la réponse, y compris les défis et les éventuelles mesures correctives nécessaires. Compte tenu des difficultés persistantes à obtenir un financement adéquat pour la réponse au Burkina Faso, il n'y a pas de place pour le gaspillage et chaque intervention doit être étroitement coordonnée avec les autres pour assurer une efficacité maximale.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Aux fonds du CERF s'ajoute le financement total reçu pour la réponse sectorielle, soit un montant total de 109 881 924 USD pour les 5 agences.

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹ :

Le domaine prioritaire humanitaire concernant l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes a fait l'objet d'activités centrales pour les divers projets entrepris par les agences des Nations Unies sous cette allocation. Toutes les agences ont, en effet, reconnu la nécessité d'appuyer les femmes et les filles à l'égard de leur santé, de leur protection et de leur rôle sociétal et communautaire. Ce focus est notamment souligné par l'augmentation de la cible prévue des femmes et filles assistées, passant de 58 725 à 165 796 personnes assistées, soit un taux de variation de 182%. Un financement important a ainsi été attribué à l'appui aux femmes et filles considérant, entre autres, leur représentation parmi toutes les cibles atteintes. En effet, elles représentent 165 796 sur 296 351 cibles atteintes, soit environ 56% de toutes les cibles atteintes.

Le domaine prioritaire humanitaire concernant les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap a également fait l'objet d'un nombre d'activités mis en place sous cette allocation. Ceci est reflété par l'augmentation de la cible prévue concernant les personnes handicapées, passant de 2 404 à 4 247 personnes assistées. L'accent a également été mis sur les personnes vivant avec un handicap lors de la construction d'abris ainsi qu'à l'égard de l'accès aux services vitaux et à la protection des personnes vivant avec un handicap dans le contexte de la lutte antimine.

Les campagnes de sensibilisation « lutte antimine » conduites par UNMAS (UNOPS) ont en effet considérées l'inclusion des personnes handicapées, survivantes d'accidents de munitions explosives, comme étant un élément clé de la protection au sein des piliers de l'action humanitaire contre les mines.

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	10 000 000
CERF	4 009 478
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	0
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	4 009 478

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
IOM	21-RR-IOM-013	Santé	599 999
UNHCR	21-RR-HCR-012	Abris et articles non alimentaires	1 500 000
UNICEF	21-RR-CEF-024	Protection - Protection de l'enfant	509 478
UNOPS	21-RR-OPS-002	Protection - Action antimines	400 000
WFP	21-RR-WFP-016	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	1 000 001
Total			4 009 478

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	2 258 035
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	50 428
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	940 813
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	618 502
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	141 700
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	1 751 443
Total	4 009 478

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subventions en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

During the second quarter of the year, Burkina Faso experienced an unpredictable and unprecedented increase in violence, primarily targeting civilians. From 86 civilians killed in 105 security incidents between 1 January and 31 March 2021, to 298 civilians killed in 115 security incidents between 1 April and 14 June 2021. An attack on Solhan in Sahel region, during which armed groups killed more than 132 civilians, is the largest attack Burkina Faso has seen since the violence began in April 2015. This large-scale violence in the Sahel, East and Centre-North regions, has forced more than 200,000 people in two and a half months to flee their homes to seek safety. The situation became even more critical in the first two weeks of June, when 38,000 people were newly displaced, as displacement increased beyond the hosting communities' ability to respond. At the same time, humanitarian organizations have fully responded to only 20 percent of displacement alerts, mostly because of a lack of funds. In response, the Emergency Relief Coordinator a.i. on 25 June allocated \$4 million from CERF's rapid response window for life-saving humanitarian action.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

In response to the crisis, CERF allocated \$4 million on 25 June 2021 from its Rapid Response window for the immediate commencement of life-saving activities. This funding will enable five UN agencies and partners to provide life-saving assistance to 105,000 people, including 29,500 women, 19,000 men, 56,500 children, and 2,400 people with disabilities in the protection (anti-mine action and child protection), food security, shelter and essential household items, and health sectors. The CERF allocation will serve as a critical injection of early funds and will enable UN agencies and partners to timely start the emergency response.

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Lors de l'élaboration stratégique de cette allocation CERF, les agences, en consortium avec la communauté humanitaire, avait convenu de cibler 80 000 PDI les plus vulnérables et 25 000 personnes des communautés hôtes dans les régions du Sahel (Yagha), de l'Est (Gourma, Tapoa) et du Centre Nord (Sanmatenga), soit un total de 105 000 personnes. Ces régions concentraient, au moment de la conceptualisation de cette allocation, les 201 000 nouvelles personnes déplacées, du fait des violences et du manquant d'accès aux services vitaux.

Au total, 296 351 personnes ont bénéficié des activités mises en œuvre par l'IOM, le PAM, UNHCR, UNICEF et UNOPS, soit plus du double de la cible initiale, qui au moment du lancement des projets. Cet écart s'explique notamment par les projets menés par le PAM et UNICEF, qui ont respectivement assuré la distribution de rations réduites (jusqu'à 50%) et déployé un paquet d'interventions rapides à travers une équipe mobile, permettant ainsi d'atteindre plus de personnes dans le besoin.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

L'OIM estime que 5 000 personnes ont bénéficié indirectement des activités de soutien psychosocial incluses dans cette subvention grâce au partage des leçons apprises et à l'impact positif sur la communauté dans son ensemble de l'amélioration du bien-être des bénéficiaires.

Le HCR estime que 138 385 hommes et femmes (soit environ 5% de la population d'accueil dans les zones cibles) ont pu participer en tant que travailleurs, à la fourniture de matières premières et d'autres biens et services, bénéficiant ainsi indirectement du projet d'abris.

Pour l'UNOPS, le nombre de personnes bénéficiant indirectement du projet est estimé à 140 000, sur la base d'une estimation de 5 personnes par foyer parmi les personnes bénéficiant des sessions de sensibilisation.

Le PAM estime le nombre de bénéficiaires indirects à 360 000, soit 90 % de la population d'accueil, en partant du principe que l'injection d'argent dans les communautés d'accueil en difficulté aurait contribué à stimuler les économies locales.

A travers la distribution cash à 299 ménages vulnérables, l'UNICEF estime que 1 794 enfants ont pu bénéficier indirectement du transfert cash inconditionnel.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	7 404	6 321	11 723	11 484	36 932	16 926	14 453	26 795	26 245	84 419
Santé	6 324	6 076	1 551	1 549	15 500	9 369	5 586	2 608	2 166	19 729
Protection - Protection de l'enfant	4 472	4 128	6 708	6 192	21 500	13 099	9 364	23 077	21 033	66 573
Protection - Action antimines	29 567	18 976	29 158	27 299	105 000	42 670	26 949	23 581	19 089	112 289
Abris et articles non alimentaires	3 075	2 353	4 599	3 343	13 370	3125	2 352	4 546	3 318	13 341

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	0	0
Retournés	0	0
Déplacés internes	80 000	236 271
Communautés d'accueil	25 000	60 080
Autres personnes touchées	0	0
Total	105 000	296 351

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Prévu	Atteint	Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
			Prévu	Atteint
Femmes	29 567	85 189	990	1811
Hommes	18 976	58 704	607	935
Filles	29 158	80 607	417	752
Garçons	27 299	71 851	390	749
Total	105 000	296 351	2 404	4 247

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 21-RR-IOM-013

1. Information sur le projet			
Agence :	IOM	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Santé	Code du projet :	21-RR-IOM-013
Titre du projet :	Assistance en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) au profit des personnes déplacées internes et les communautés hôtes affectées dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est		
Date de début :	15/07/2021	Date de fin :	14/01/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input checked="" type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 10 890 000	
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 2 500 000	
	Montant reçu du CERF :	US\$ 599 999	
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 343 287	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 29 478	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0	
	Partenaires ONG nationale	US\$ 172 109	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 141 700		

2. Résumé des résultats obtenus

Dans le cadre de la « réponse rapide » du fonds CERF, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Burkina Faso et ses partenaires ont mis en œuvre le projet "Assistance en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) au profit des personnes déplacées internes et des communautés hôtes affectées dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est" sur une période de 6 mois allant du 15 juillet 2021 au 14 janvier 2022.

L'OIM, à travers ses partenaires de mise en œuvre, la Croix-Rouge Burkina Faso (CRBF) et Eveil Club de Développement (ECLUD), a constitué et déployé 10 équipes mobiles de SMSPS dans 10 communes, dans les régions du Sahel (Sebba; Markoye et Gorom-Gorom), du Centre-Nord (Tougouri et Bouroum) et de l'Est (Fada N'Gourma ; Diabo; Matiacoali; Tibga et Kantchari). Ces équipes mobiles ont réalisé 575 activités à base communautaire en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) telles que les causeries éducatives et des actions de sensibilisation à destination des populations. Les groupes à besoins spécifiques, tels que les personnes vivant avec handicap, les femmes et les enfants ont été priorisés parmi les bénéficiaires. L'OIM a également appuyé le Ministère de la Santé à travers la Direction de la Prévention et du Contrôle des Maladies non transmissibles (DPCM) via l'orientation de 44 agents de santé provenant de 34 formations sanitaires sur la prise en charge clinique des troubles mentaux. Un appui en médicaments psychotropes fournis à la DPCM a été réalisé afin de permettre une prise en charge adéquate des cas de troubles mentaux. Cet appui a consisté en dons de 28 boîtes (5828 gélules de FLUOXETINE ARROW CP 20mg et 14 boîtes (692 gélules) PROZAC gélules 20 mg. Les médicaments ont été répartis par la DPCM entre la région du Sahel (Djibo, Seba, Gorom-Gorom), l'Est (Fada, Diapaga) et le Centre Nord (Kaya, Tougouri, Barsalogo et Boulsa). Trois sorties d'appui à la prise en charge des troubles mentaux par des spécialistes en psychiatrie (DPCM) ont été menés dans la région afin des réaliser des consultations en santé mentale. Le nombre de consultation effectuées est 102 (dont 69

femmes et 33 hommes). Au total, ce projet a permis d'assister 19,729 personnes (dont 9,369 femmes, 5,586 hommes, 2,608 filles et 2,166 garçons) en SMSPS.

3. Modifications

La période de mise en œuvre du projet a été marquée par une augmentation de l'insécurité dans les zones ciblées (Sahel, Est et Centre-Nord) avec pour corollaire une limitation des mouvements et une inaccessibilité à certaines zones. Cette situation a impacté les cibles initiales du projet. En effet il était prévu de former 500 agents de santé à base communautaire (ASBC) des formations sanitaires des communes d'interventions du projet sur l'identification et le référencement des cas de troubles mentaux dans la communauté, ces ASBC devant par la suite faire le référencement de 500 personnes avec des troubles mentaux vers les structures sanitaires pour une prise en charge.

L'activité de formation devait être réalisée par les districts sanitaires à travers les agents de santé orientés sur la prise en charge clinique des troubles mentaux avec le soutien de la DPCM. A la suite de l'orientation des agents de santé, il y a une forte dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'implantation du projet limitant les mouvements donc empêchant la tenue de la formation des 500 ASBC. La DPCM a donc suspendu la réalisation de cette activité dans l'attente d'une amélioration des conditions sécuritaires afin d'éviter toute mise en danger des ASBC ou des formateurs. Une évaluation de la situation sécuritaire à la fin du 5^{ème} mois du projet a révélé qu'il n'était toujours pas possible de mener la formation. Le temps restant à ce moment-là pour la mise en œuvre des activités du projet ne permettant plus de faire une modification du projet, le budget alloué à cette activité a été utilisé pour renforcer les activités SMSPS à base communautaire. Ainsi 51 activités type SMSPS, VBG, cohésion sociale (cf. annexe Excel) supplémentaires ont été réalisées au profit de 3 186 personnes. Le montant du budget initial alloué à la DPCM était de 60,004\$, en raison de l'impossibilité d'exécuter les activités, leur montant initial a été réduit de 30,409\$ et a été alloué au partenaire EUCLUD pour réaliser les activités supplémentaires.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	4 743	4 557	1 163	1 162	11 625	7 689	4 155	1 674	1 431	14 949
Communautés d'accueil	1 581	1 519	388	387	3 875	1 680	1 431	934	735	4 780
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6 324	6 076	1 551	1 549	15 500	9 369	5 586	2 608	2 166	19 729
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	632	607	159	152	1 550	150	32	9	5	196

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Le contenu des activités de soutien psychosocial a permis d'atteindre des bénéficiaires indirects. Une partie des participants aux activités ont en effet partagé dans leurs communautés les enseignements reçus lors des sessions organisées par les équipes mobiles, renforçant ainsi la communauté dans son ensemble. De manière générale, l'amélioration du bien-être des bénéficiaires des activités psychosociales a eu un impact sur les proches de ces bénéficiaires. L'orientation des agents de santé en santé mentale et la dotation en médicaments permettront de prendre en charge des personnes ayant des problèmes de santé mentale. On peut estimer que ces différentes actions ont permis d'assister 5,000 bénéficiaires indirects, que ce soit les proches des bénéficiaires ou les membres de la communauté nécessitant des soins de santé mentale.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Améliorer l'accès à l'assistance en santé mentale et soutien psychosocial

Résultat 1 L'offre des services SMSPS à base communautaires en situation d'urgence par le biais des équipes mobiles et des Agents de santé à base communautaires sont disponibles dans les régions ciblées par l'intervention

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	H.9 Nombre de personnes bénéficiant de services de santé mentale et de soutien psychosocial.	15 000	19 729	Rapports d'activités de la Croix Rouge Burkinabè et de EUCLUD Liste de présence
Indicateur 1.2	Nombre des personnes référées aux services spécialisés	200	363	Rapports d'activités de la Croix Rouge Burkinabè et de EUCLUD Fiches de référencement
Indicateur 1.3	CC.1 Nombre de travailleurs humanitaires de première ligne (ex: le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Nombre d'Agents de Santé à Base Communautaires bénéficiaires de renforcement de leurs capacités en SMSPS)	500	00	n/a
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		L'OIM et ses partenaires de mise en œuvre ECLUD et CRBF ont pu mettre en œuvre davantage d'activités à visée psychosociale que planifiées en raison de la réorientation de certains fonds. En revanche, la dégradation des conditions sécuritaires entraînant des restrictions de mouvements n'a pas permis de former les Agents de santé à base communautaire sur l'identification et le référencement, car le Gouvernement a suspendu l'activités pour des raisons sécuritaires.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Mise en place d'équipes mobiles SMSPS	OIM et partenaires de mise en œuvre : Eveil Club de Développement (ECLUD) et la Croix-Rouge du Burkina Faso (CRBF)		

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Activité 1.2	Activités des équipes mobiles SMSPS Identifier les personnes ayant des besoins spécifiques des service de santé et soutien psychologique dans la communauté et mettre en place des activités SMSPS en leur faveur. Assurer le référencement vers les structures spécialisées pour une prise en charge clinique plus appropriée.	OIM et partenaires de mise en œuvre : Eveil Club de Développement (ECLUD) et la Croix-Rouge du Burkina Faso (CRBF)
Activité 1.3	Orientation des Agents de santé à base communautaires (ASBC) sur les services SMSPS	OIM et partenaires de mise en œuvre : Direction pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Non-transmissibles (DPCM)

Résultat 2 La prise en charge clinique des problèmes de santé mentale de qualité est assurée dans les formations sanitaires des zones ciblées par le projet.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre des personnels de santé orientés sur la prise en charge des cas de santé mentale et du soutien psycho-social	40	44	Rapports de formation de la DPCM Liste de présence
Indicateur 2.2	Nombre des personnes référées pour une prise en charge clinique	500	00	n/a
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	L'activité de référencement des personnes avec des problèmes de santé mentale vers les formations sanitaires pour une prise en charge clinique n'a pas pu se faire durant la période du projet. Les Agents de santé à base communautaire devaient dans un premier temps avoir un renforcement de capacités afin de pouvoir mettre en œuvre cette activité mais pour des raisons sécuritaires, cette activité n'a pas eu lieu.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Acquisition de médicaments de santé mentale	OIM		
Activité 2.2	Orientation sur le mhGAP	OIM et partenaire de mise en œuvre DPCM		
Activité 2.3	Sorties spécialistes santé mentale	OIM et partenaire de mise en œuvre DPCM		

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)² :

L'intervention de l'OIM a été basée sur une approche où les communautés sont actrices de leur propre changement. Ainsi au démarrage, l'OIM et ses partenaires de mise en œuvre ECLUD et CRBF ont informé les leaders religieux et coutumiers de la mise en œuvre du projet dans les communes d'interventions du projet afin de susciter leur soutien. Ces échanges se sont poursuivis sous la forme de focus groups (68) au sein des différents groupes de la communauté dans les 10 communes d'intervention pour s'assurer de leur implication. Il s'agissait

² Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

aussi de faire un diagnostic communautaire des besoins en SMSPS et d'identifier les activités SMSPS les plus adaptées aux besoins identifiés.

La mise en œuvre des activités a été faite par des équipes mobiles dont la majorité des membres étaient originaires des régions d'interventions du projet, ce qui a contribué au bon ancrage local des équipes mobiles et renforcer l'implication des populations dans les activités proposées durant tout le déroulement du projet.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Des focus groupes au sein des communautés ont permis d'avoir une connaissance continue sur la satisfaction des bénéficiaires et recevoir rapidement les plaintes, le cas échéant. Les plaintes reçues ont ensuite été traitées par l'équipe du projet ou référés aux partenaires pertinents pour traitement. Afin de s'assurer que les éventuelles plaintes émises par les populations sont collectées et traitées par les structures les plus appropriées, l'OIM et ses partenaires de mise en œuvre ont entretenu des échanges réguliers avec les acteurs humanitaires.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'OIM dispose d'un mécanisme de protection contre l'exploitation et les abus sexuels avec une ligne verte pour l'enregistrement et le traitement des plaintes. Cette information a été diffusée lors des activités SMSPS. L'OIM dispose également d'un code de conduite auquel tous les membres des partenaires de mise en œuvre ont été formé et qui a été signé par tous.

L'OIM a également collaboré avec les structures mises en place au Burkina Faso telles que le Groupe de travail sur l'engagement communautaire et la redevabilité et le Réseau PSEA pour faire usage des processus de référencement existants afin de s'assurer que toutes les plaintes sont traitées de façon holistique et par les structures les plus appropriées.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'OIM et ses partenaires ont réalisés des activités orientées sur l'égalité des sexes, la promotion de l'autonomisation et la protection des femmes et des filles.

- Organisation d'activités artisanales au profit des femmes déplacées internes : au-delà de l'impact sur le bien-être, ces activités ont été un cadre d'apprentissage de fabrication de produits pouvant être vendus au sein de la communauté et ainsi augmenté les ressources financières des femmes.
- Identification et référencement des cas de violences basées sur le genre dans les différentes communes d'interventions du projet, dans le respect des principes de confidentialité et de l'approche basée sur la survivante
- Prise en charge psychologique des survivants de violences basées sur le genre
- Participation active aux 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à travers des causeries éducatives sur la lutte contre les VBG et l'égalité des sexes

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet ciblait 1 550 personnes handicapées soit 10 % de la cible totale. A la fin du projet, 196 personnes en situation de handicap ont été assistées à travers les activités. Les équipes mobiles ont collaboré en continu avec les structures de l'Action Sociale, les leaders communautaires (sur la sensibilisation à l'accessibilité pour les personnes vivant avec handicap et sur les aspects de protection des personnes handicapées) et autres personnes ressources pour identifier les personnes handicapées et notamment les femmes et les filles et déterminer la meilleure approche possible en termes de services qui leur sont proposés compte-tenu des vulnérabilités particulières de ces bénéficiaires. L'avantage des équipes mobiles était qu'elles pouvaient se déplacer au plus près des bénéficiaires et donc vers les personnes handicapées physiques pour fournir un meilleur appui en termes de protection et de sécurité des personnes handicapées.

f. Protection :

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Le projet a été mis en œuvre à travers les différentes interventions des équipes mobiles SMSPS. Ces équipes allaient vers les communautés cibles pour mettre en œuvre les différentes activités afin d'assurer une meilleure inclusion et participation de toutes les personnes affectées dans la réponse et plus particulièrement les personnes à besoins spécifiques, notamment celles ne pouvant se déplacer vers les sites fixes d'interventions ou les formations sanitaires. Ainsi, ont pu être pris en compte dans les activités de protection, toutes les personnes affectées et vulnérables. Cette stratégie d'approche active a également permis d'identifier et de référer dans la communauté 363 (au lieu de 200 initialement prévu) personnes à besoins spécifiques vers les structures adaptées.

g. Éducation :

n/a

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	n/a

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les services SMSPS en situation d'urgence ne comprennent pas de transferts monétaires ou de bons d'achat.

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Article : L'OIM Burkina Faso fournit un soutien en santé mentale et psychosocial aux personnes déplacées internes	Lefaso.net: https://lefaso.net/spip.php?article110102# Faso7 : https://faso7.com/2021/12/27/loim-burkina-faso-fournit-un-soutien-en-sante-mentale-et-psychosocial-aux-personnes-deplacees-internes/

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

3.2 Rapport du projet 21-RR-HCR-012

1. Information sur le projet

Agence :	UNHCR	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires	Code du projet :	21-RR-HCR-012
Titre du projet :	Renforcement de la réponse d'urgence conjointe pour les populations nouvellement déplacées et les membres des communautés d'accueil dans les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel		
Date de début :	27/07/2021	Date de fin :	26/01/2022
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 34 661 429
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 12 831 964
Montant reçu du CERF :	US\$ 1 500 000
Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 654 394
Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
Partenaires ONG internationale	US\$ 654 394
Partenaires ONG nationale	US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0

2. Résumé des résultats obtenus

Cette allocation RR du CERF a permis au HCR et à ses partenaires de fournir des abris d'urgence, semi-durables et des articles ménagers essentiels (AME) à 13,341 hommes, femmes et enfants membres des communautés déplacées et d'accueil dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est. Ainsi, les conditions de vie, la sécurité, la protection et la dignité de ces personnes ont été améliorées à travers l'accès à un abri décent et à une assistance essentielle.

Un total de 1,200 abris d'urgence et de 700 abris semi-durables ont été construits. 1,910 kits AME ont également été distribués. Dans la région du Sahel, 559 abris d'urgence et 370 abris semi-durables ont été construits et 890 kits AME distribués à travers la modalité de transfert monétaire (CBI) dans plusieurs communes des Provinces de l'Oudalan et du Yagha. Dans la région du Centre-Nord, 430 abris d'urgence et 175 abris semi durables ont été construits et 684 kits AME distribués dans les communes de Namentenga et Sanmatenga. Dans la région de l'Est, 211 kits d'abris d'urgence et 336 kits AME (à travers du CBI) ont été distribué et 155 abris semi-durables construits.

3. Modifications

Malgré une dégradation croissante de la situation sécuritaire dans les régions et provinces couvertes par l'allocation, le HCR et ses partenaires ont pu mettre en œuvre le projet sans modification quant aux types d'activités et aux localités ciblées par le projet. Néanmoins, les incursions répétées des groupes armés dans les Provinces de Yagha et de l'Oudalan dans la région du Sahel et la Province de Tapoa à l'Est ont mené à la suspension des activités à plusieurs reprises. Face au retard accusé dans ces régions, le HCR s'est vu dans l'obligation de demander une extension sans coûts de 3 mois du 27 janvier au 26 avril 2022 pour finaliser la mise en œuvre de ce projet.

Une légère différence s'observe entre le nombre d'individus ciblés par le projet (13,370) et le nombre de bénéficiaires servis (13,341), cette différence s'explique par la différence des données fournies par le CONASUR lors de la planification et les données résultants du profilage et la vérification effectuée sur terrain.

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	2,460	1,818	3,851	2,567	10,696	2,497	1,820	3,788	2,552	10,657
Communautés d'accueil	615	535	749	775	2,674	628	532	758	766	2,684
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	3,075	2,353	4,600	3,342	13,370	3,125	2,352	4,546	3,318	13,341
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	758	178	6	34	976	752	174	5	32	963

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Toutes les personnes vivant dans les zones d'interventions du projet ont bénéficié de manière indirecte. Il est estimé qu'environ 138,385 hommes et femmes (soit env. 5% de la population hôtes des régions ciblées) ont pu participer comme main d'œuvre, de la fourniture de matière première et d'autres biens et services, notamment en participant aux séances de sensibilisation et formation qui étaient ouvertes à tout le monde.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Le projet vise à améliorer les conditions de logement d'hommes et de femmes vivant dans les régions du Burkina Faso les plus affectées par les déplacements

Résultat 1 Les familles ont accès à un logement digne

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Abris et articles non alimentaires

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en nature (solution d'abris d'urgence)	8,400	8,424	Liste d'émargement des bénéficiaires, PV de remise et reprise
Indicateur 1.2	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en CASH. (solution d'abris semi-durables)	4,900	4,917	Liste d'émargement des bénéficiaires et PV de distribution et de remise et reprise

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur L'écart entre les cibles et les valeurs atteintes s'explique par la différence des données fournies par le CONASUR lors de la planification et des changements notés après le profilage et la vérification de ces listes.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Evaluation des besoins en abris d'urgence	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel + Action Humanitaire
Activité 1.2	Sélection des bénéficiaires et validation des listes	Comité mixte de validation, composé de l'action humanitaire, du partenaire de mise en œuvre, du HCR et des leaders communautaires
Activité 1.3	Achats des matériaux pour les abris	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.4	Entreposage des matériaux d'abris	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.5	Constitution de kits et transports d'abris	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.6	Distribution de kits d'abris aux ménages ciblés	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.7	Suivi régulier et audit de qualité des activités	HCR
Activité 1.8	Evaluation des besoins en abris semi-durables	NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.9	Sélection des bénéficiaires et validation des listes	Comité de validation
Activité 1.10	Paiement de la première phase pour la construction des abris jusqu'au niveau des fondations	HCR et prestataire financier BAITOU Maal

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Activité 1.11	Construction des abris pour la première phase jusqu'au niveau des fondations	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.12	Réception de la première phase des constructions (Fondation)	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.13	Paiement de la deuxième phase de construction des abris, jusqu'au niveau de l'élévation des murs.	HCR et prestataire
Activité 1.14	Exécution de la 2ème phase de jusqu'à la fin de l'élévation des murs	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.15	Réception de la seconde phase des constructions correspondant à l'élévation des murs	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.16	Paiement de la troisième phase des constructions correspondant à la pose de la toiture et huisseries	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.17	Exécution de la 3ème phase de jusqu'à la fin de la pose de la toiture et des huisseries	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.18	Réception de la troisième phase des constructions correspondant à la pose de la toiture et des huisseries	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.19	Réception des abris finis semi-durables complètement finis	PDI, NRC au Centre Nord, Plan International à l'Est et AIRD au Sahel
Activité 1.20	Suivi et audit de qualité des activités liées à la construction d'abris semi-durables	HCR

Résultat 2 Les familles reçoivent un appui en AME

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Abris et articles non alimentaires

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un transfert monétaire pour des kits AME.	13,370	13,341	Liste d'émargement des bénéficiaires et PV de distribution

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur L'écart entre les cibles et les valeurs atteintes s'explique par la différence des données fournies par le CONASUR lors de la planification et des changements notés après le profilage et la vérification de ces listes.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Identification des bénéficiaires ciblés par AME	Comité de validation
Activité 2.2	Transfert monétaire pour les kits standards d'AME	HCR et prestataire
Activité 2.3	Achats des kits standard par les bénéficiaires	PDI

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

Les personnes touchées par la crise ont été impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet. Des évaluations multi-sectorielles des besoins suivant l'approche âge, genre et diversité (AGD) permettent de prendre en compte les priorités

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

et les capacités des PoCs dans les programmes de protection, d'assistance et de solutions, à travers les focus groupes, des entretiens individuels, des rencontres périodiques avec les leaders communautaires, les comités et des assemblées générales avec les habitants des sites ainsi que par le biais de la téléphonie et de la connectivité. Des comités communautaires mixtes mis en place, ont participé à l'identification des besoins. La mise en place de ces comités a été faite à travers une approche participative et une démarche inclusive (jeunes filles et garçons, femmes, hommes, personnes vivant avec handicap et personnes âgées). Ces besoins sont adressés ou référés aux autres acteurs appropriés.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Afin de favoriser la communication avec les communautés, des focus groupes suivant l'approche Age, genre et diversité (AGD), des entretiens individuels, des rencontres périodiques avec les leaders communautaires, des comités, des assemblées générales avec les habitants des sites et aussi par le biais de la téléphonie et de la connectivité ont été organisées. Des consultations régulières ont également été menées avec les personnes affectées par la crise dans le cadre du monitoring de protection (Projet 21) pour évaluer leurs besoins. 18 mécanismes de gestion des plaintes sont en place à travers le numéro vert multi acteurs et multi secteurs au Sahel et l'installation de boîtes à suggestions sur les sites à travers la GSAT et CEAWG. La totalité (soit 100%) des 5,950 plaintes enregistrées pour tout la réponse humanitaire dans la région du Centre-Nord ont été traitées dans le strict respect du principe de confidentialité.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les sensibilisations sur les droits des personnes déplacées et les mécanismes de communication et de dénonciation des plaintes liées aux exploitations et abus sexuels (EAS) ont été réalisées. Le mécanisme d'enregistrement, de traitement des plaintes et de retour d'information aux plaignants lié à l'exploitation et aux abus sexuels est le même mécanisme que celui décrit au niveau du point a) redevabilité envers les personnes affectées. À ce mécanisme, s'ajoute la dénonciation directe ou indirecte par témoin.

En 2021, le HCR a formé 225 staffs HCR et partenaires sur la Protection contre l'EAS et le harcèlement sexuel, le Code de Conduite et la Redevabilité envers les Populations Affectées. L'évaluation des capacités organisationnelle des partenaires HCR en matière de PEAS est en cours. Enfin, le HCR se félicite de la mise en ligne sur la plateforme 321 de messages PSEA en vue de la sensibiliser les communautés sur la problématique, le principe de zéro tolérance et les modalités de dénonciation.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Ce projet a permis la prise de mesures concrètes pour améliorer la protection des femmes et des filles à travers notamment l'intégration de l'atténuation des risques en matière de VBG et l'exposition à ces risques, grâce à la distribution d'abris qui offrent protection physique, sécurité et intimité. Ce projet a également favorisé l'intégration des femmes et des filles au sein des processus décisionnels en s'assurant de la mise en place des comités communautaires mixtes et autres instances de décision et de gouvernance à travers un processus de vote. En outre, tous les membres de ces comités ont bénéficié de la formation de niveau 2 axée sur les principes humanitaires, la redevabilité, la violence basée sur le genre et la résolution des conflits. Les SOPs en matière de VBG sont en place avec les mécanismes de référencement d'accès aux services de prise en charge (médicale, psychosociale, sécuritaire et juridique).

e. Personnes handicapées (PwD)

Le projet a consisté en la distribution d'abris d'urgence et semi-durable et a répondu à un besoin prioritaire et majeur tel que manifesté par les populations déplacées internes. Les abris ont été construits en veillant à l'accessibilité des personnes vivant avec handicap en faisant le choix des sites qui n'entravent pas la mobilité. Des ouvriers payés par les partenaires ou les volontaires de la communauté ont été mis à contribution pour la construction des abris des personnes ayant des besoins spécifiques en général, et en particulier les personnes vivant avec handicap.

f. Protection :

Les aspects de protection ont été pris en compte depuis la conception du modèle d'abri jusqu'à la mise en œuvre. Le modèle d'abri proposé et convenu avec la population permet d'assurer une protection physique, la sécurité et l'intimité des bénéficiaires. En termes d'intégration de l'atténuation des risques de protection, les besoins de protection de bénéficiaires ont été pris en compte à travers des référencements

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

vers le programme protection du HCR et la collaboration avec les équipes du monitoring de protection. Le personnel du HCR et du secteur abris et des partenaires ont été formés sur le signalement sécurisé des cas y inclut les VBG.

g. Éducation :

n/a

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	13,341

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Des transferts monétaires conditionnels pour la construction des abris semi-durables et des transferts monétaires pour les kits AME ont été fournis à travers le partenaire financier, Baitoul Maal.

Pour la construction des abris semi-durables, la conditionnalité de l'assistance en cash est liée au système de transfert de cash aux bénéficiaires qui était versé en deux tranches. Les bénéficiaires ayant réalisé les travaux valides par le comité mis en place ont reçu la deuxième tranche. Les transferts en deux tranches ont été répartis de la manière suivante :

- 34% pour l'achat des matériaux de la phase fondation et celle de superstructure pour la construction ;
- 66% pour l'achat des matériaux de la toiture, des ouvertures et pour la finition de la construction.

L'entièreté de la cible de 13,341 individus ont bénéficié de la distribution cash. Les 4,895 personnes qui bénéficient des transferts monétaires pour les abris semi-durables ont reçu aussi un transfert monétaire pour les AME et sont donc compris dans la cible des 13,341.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Transferts monétaires conditionnels pour la construction des abris semi-durable 700 ménages	4,895	US\$ 507,500.00	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Avec restriction
Transfert monétaire pour les kits standards d'AME 1,910 ménages	13,341	US\$ 171,900.00	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
-------	-------------------

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Tweets de remerciements aux bailleurs du UNHCR en 2021	https://twitter.com/UNHCR_BF/status/1479499014013861891?s=20&t=FDzFh37DNib5P6QXfMS8Dw
UNHCR, Operational Update on Burkina Faso, December 2021	https://data2.unhcr.org/en/documents/details/90941
UNHCR, Factsheet, 1 January to 31 December 2021	https://data2.unhcr.org/en/documents/details/90942

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

3.3 Rapport du projet 21-RR-CEF-024

1. Information sur le projet

Agence :	UNICEF	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Protection - Protection de l'enfant	Code du projet :	21-RR-CEF-024
Titre du projet :	Fournir les services de protection pour sauver des vies des enfants (filles et garçons) et familles affectées par les situations d'urgence		
Date de début :	09/07/2021	Date de fin :	08/01/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 5 400 000
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 2 781 587
Montant reçu du CERF :	US\$ 509 478
Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 476 140
Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
Partenaires ONG internationale	US\$ 254 204
Partenaires ONG nationale	US\$ 221 936
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0

2. Résumé des résultats obtenus

La subvention RR du CERF a permis à UNICEF et ses partenaires d'apporter une réponse urgente, sauver des vies et protéger 66,569 personnes (36,176 femmes et filles) qui sont des bénéficiaires directs du projet incluant 953 personnes en situation de handicap. Elle a en outre permis de répondre aux besoins spécifiques des femmes, des filles et des garçons, y compris ceux des enfants en situation de handicap, de prévenir et d'atténuer des risques de violences basées sur le genre et de mieux promouvoir la sécurité des filles et des femmes bénéficiaires des interventions.

44,110 enfants dont 23,077 filles déplacés et des communautés hôtes ont bénéficiés d'activités de santé mentale et de soutien psychosocial à travers les espaces amis des enfants fixes et mobiles mis en place dans les zones couvertes par le projet. Les activités de violences basées sur le genre se sont focalisées d'une part sur la prévention, avec l'accès au mécanisme de signalement et la mitigation des risques au moyen des sensibilisations en faveur de 14,242 personnes (5,211 femmes, 3,499 filles, 2,962 garçons et 2,570 hommes) et d'autre part sur la réponse via les mécanismes de référencement des survivants en faveur de 194 personnes dont 86 femmes, 107 filles et 1 garçons survivants de VBG.

Même si aucun enfant associé aux forces et groupes armés n'a été directement pris en charge, le projet a toutefois assuré la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de renforcement des mécanismes communautaires en vue de l'identification des enfants à risques ou la libération des enfants actifs au sein des groupes armés pour des programmes de réintégration sociale. Les enfants non accompagnés et séparés y compris ceux en besoins spécifiques de protection ont bénéficié de la gestion de leur cas pour une réponse individualisée. En outre, 299 ménages de 1,794 enfants dont 930 filles ont bénéficié du cash transfert. 35 cellules communautaires de protection de l'enfance (CCPE) ont été renforcé grâce au projet.

3. Modifications

Bien que le contexte sécuritaire ait été très volatile dans les zones d'intervention suite à la croissance de l'activisme des groupes armés, les activités du projet n'ont pas connu d'interruption et aucune modification formelle n'a été envisagée.

Le dépassement de la cible totale du projet s'explique par le fait que, l'UNICEF et ses partenaires, qui sont des organisations avec un bon encrage communautaire, ont fait usage de la stratégie mobile qui consiste à déployer un paquet d'interventions rapides (EAE/MHPSS, mobilisation/sensibilisation communautaire ainsi que l'identification et référencement des cas) en déplaçant une équipe d'une localité à une autre au contact des enfants et familles affectés. Cette équipe de première ligne est constituée d'un personnel professionnel et s'appuie sur des acteurs communautaires, ce qui rend les interventions plus endogènes et adaptées au contexte. Grâce à cette stratégie, plus d'enfants et de femmes dans le besoin ont eu accès aux services, ce qui justifie le grand écart entre la cible prévue et celle réellement atteinte.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	3 578	3 302	5 366	4 954	17 200	10,479	7,491	18,461	16,827	53,258
Communautés d'accueil	894	826	1 342	1 238	4 300	2,620	1,873	4,612	4,206	13,311
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4 472	4 128	6 708	6 192	21 500	13,099	9,364	23,077	21,033	66,569
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	97	91	148	136	472	302	275	196	180	953

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

La distribution du cash a directement touché 299 ménages vulnérables d'une taille moyenne de 7. Même si le cash était destiné aux ménages comme structure familiale, il a en outre bénéficié indirectement à 1 794 enfants qui ont vu leur situation s'améliorer grâce à l'intervention.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	L'objectif du projet est de sauver des vies et protéger les enfants (filles et garçons) et familles affectées par les situations d'urgence à travers la fourniture de services spécifiques.			
Résultat 1	21,500 personnes (16,500 (52% filles) enfants et 5,000 (52% femmes) adultes (et 2.2% vivant avec handicap, affectées par la crise bénéficient de services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaire.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	H.9 Nombre de personnes bénéficiant de services de santé mentale et de soutien psychosocial.	21,500	47,062	Rapport d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 1.2	# d'enfants et adultes avec des signes post traumatiques graves référés aux services spécialisés	50	490	Rapport d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 1.3	# de personnes s'occupant d'enfants bénéficiant de services de santé mentale et de soutien psychosocial adaptés	500	5,429	Rapport d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	47,062 personnes ont été touchées par les activités de santé mentale et de soutien psychosociales. La variation est justifiée par l'approche mobile utilisée pour les espaces amis d'enfants, qui a permis de toucher plus d'enfants que prévu. 490 enfants et adultes avec des signes post traumatiques ont été référés aux services spécialisés. Également, le résultat relatif aux personnes adultes s'occupant d'enfants bénéficiant de services de santé mentale et de soutien psychosocial adaptés a été très satisfaisant dans la mesure où nous avons touchés 5,429 personnes sur les 500 prévues. Cette variation est justifiée par l'arrivée massive des déplacés dans les régions du centre nord et Sahel suite à la détérioration de la situation sécuritaire. Ceci nous a amené à organiser plusieurs groupes de			

		parents et réaliser les activités de thérapie de groupes avec plus des parents que prévu.
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Fournir des services de soutien psychosocial à 16,500 enfants et 5,000 adultes affectés par la crise humanitaire dans les localités ciblées.	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Activité 1.2	Assurer le référencement de 50 enfants et adultes avec des signes post traumatiques graves aux services spécialisés	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Activité 1.3	Fournir des services de soutien psychosocial a 500 personnes qui s'occupent des enfants	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)

Résultat 2 : 300 (150 filles) enfants à risques et ceux victimes de violences (ENAES, EAFGA, survivants des VBG/SEA) bénéficient d'un paquet de recherche de réunification familiale et de réintégration communautaire ou des solutions alternatives

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	CP.1 Nombre d'enfants non accompagnés ou séparés, identifiés et assistés, y compris la recherche et le regroupement familial. (identifiés et documentés)	300	446	Rapports d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 2.2	# d'enfants ENAES, EAFGA réunifiés et réintégrés dans leurs familles ou ayant des solution alternatives	200	385	Rapports d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 2.3	# d'enfants survivants de VBG/EAS, ayant bénéficié du paquet de réponse holistique	50	194	Rapports d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord, Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 2.4	# ménages les plus vulnérables bénéficiant du cash transfert plus	200	299	Rapports d'activités produits par les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	446 ES-ENA sur les 300 ciblés ont été identifiés et assistés individuellement et bénéficiés du regroupement familial. 385 sur 200 ciblés ont soit été réintégrés dans leurs familles ou bénéficiés des solutions alternatives. Notons qu'aucun EAFGA n'a été identifié tout au long de la mise en œuvre du projet. En outre, 194 personnes (femmes, filles et garçons) survivants des VBG/EAS sur 50 initialement prévues ont bénéficié du paquet de réponse holistique. En ce qui concerne le cash, 299 ménages sur 200 initialement prévus ont bénéficié du cash transfert inconditionnel, Il est important de préciser que les différentes variations sont expliquées par l'augmentation des besoins en protection de l'enfant causée par la croissance de l'insécurité dans les zones ciblées par le projet (cas du clash de Deou dans la province de Bougala, au Sahel, qui a causé le déplacement de presque toute la population vers Gorom-Gorom et qui a occasionné la séparation des enfants). Quant aux EAFGA, les partenaires n'ont pas pu les identifier mais nous avons considéré les enfants à risque de recrutement par les groupes armés.		

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Identifier et documenter 300 ENAES, EAFGA	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Activité 2.2	Gestion de cas (recherche familiale, réunification et réintégration ou solution alternatives 300 ENAES, EAFGA et survivants des VBG/EAS	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Activité 2.3	Fournir du cash transfert plus a 200 ménages les plus vulnérables	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord) , Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)

Résultat 3 20 mécanismes communautaires et 2 communaux sont renforcés et mènent des interventions de prévention et de mitigation et de réponse aux VBG/EAS

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	# de mécanismes communautaires et communaux fonctionnels	22	35	Rapport d'activités des partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 3.2	CC.1 Nombre de travailleurs humanitaires de première ligne (ex: le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (# membres des CCPE, RCPE, RPE dont les capacités sont renforcées sur la protection de l'enfant en situation d'urgence)	220	263	Rapport d'activités des partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Indicateur 3.3	# des personnes (hommes, femmes et enfants touchés par les	4,125		Rapport d'activités des partenaires Children

	messages de sensibilisation sur la séparation familiale, les VBG, et autres thématiques de protection de l'enfant		14,242	Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>Les mécanismes communautaires ont été appuyés et renforcés. 35 CCPE sur les 22 initialement ciblés ont bénéficié de l'appui du projet et devenus fonctionnels. En outre, les capacités de 263 travailleurs humanitaires de première ligne ont été renforcées sur la protection de l'enfant en situation d'urgence. Les connaissances reçues leur ont permis d'améliorer leur travail et une meilleure prise en charge des enfants et familles affectés.</p> <p>La variation est justifiée par le fait que suite aux besoins croissants en protection de l'enfant causé par l'arrivée massive des personnes déplacées internes, les partenaires ont jugé bon de mettre plus des cellules communautaires de protection de l'enfant pour avoir une meilleure couverture et bien assurer le monitoring de protection de l'enfant. Ceci justifie aussi la variation de nombre des personnes touchées par les sensibilisations du fait qu'avec plusieurs cellules c'est facile de toucher plusieurs personnes.</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Mettre en place et renforcer les mécanismes communautaires et communaux de protection de l'enfant	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)		
Activité 3.2	Renforcer les capacités de 20 membres des CCPE et RCPE sur la protection de l'enfant en situation d'urgence	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)		
Activité 3.3	Organiser des séances de sensibilisation sur la séparation familiale, les VBG, et autres thématiques de protection de l'enfant	Les partenaires Children Believe et APIJCN (au Centre Nord), Children Believe (à l'Est) et UNIJED (au Sahel)		

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁴ :

Le projet a établi et développé des cellules communautaires de protection de l'enfant qui ont été au cœur de la mise en œuvre du projet, par exemple l'identification des cas de protection de l'enfance a été effectuée par des membres de ces cellules, des EAEs et des autorités locales. Les animateurs et volontaires communautaires ont été identifiés parmi les membres des communautés ciblées par les projets et ont servi leurs propres communautés à travers le rôle important qu'ils ont joué dans le projet. Au début du projet, les partenaires ont présenté le projet aux autorités locales chacun dans sa zone respective. Cette présentation a consisté à informer les communautés sur le projet et solliciter leur implication. Pendant la mise en œuvre, des visites régulières ont été aussi réalisées pour parler aux autorités et autres membres des communautés de l'évolution du projet et collecter leurs avis sur la mise en œuvre. Ces avis ont été aussi considérés dans la revue des stratégies et approches de travail.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

⁴ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le projet a été mis en œuvre en s'appuyant sur les mécanismes existants tels que la ligne verte (116) de dénonciation des cas de violation des droits de l'enfant soutenue par le gouvernement burkinabè et ses partenaires. Aussi, les membres de la communauté y compris les enfants ont été sensibilisés sur le fonctionnement du mécanisme de redevabilité et de feedback.

Par ailleurs, les partenaires ont été engagés dans la sensibilisation des bénéficiaires sur les mécanismes accessibles de plainte tout en leur assurant la confidentialité. Dans les EAE et autres espaces sûrs fixes ou mobiles, les mécanismes ont été vulgarisés auprès des enfants et parents.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro matière de PSEA et veille à ce que ses partenaires d'exécution se forment et adoptent une politique cohérente en intégrant l'obligation de prévention, de signalement, d'enquête et d'assistance aux victimes. Les deux partenaires qui ont assuré l'exécution de ce projet avaient pris l'engagement de mettre en œuvre la politique de tolérance zéro contre l'exploitation et l'abus sexuel. Avant la signature du partenariat, UNICEF avait évalué les capacités de ces partenaires à protéger les enfants contre les EAS. Dans la mise en œuvre, les partenaires ont mis en place des canaux de signalement assurant la confidentialité, il s'agit de :

- Identifier un point focal par organisation à qui les enfants et adultes pourraient signaler les cas.
- Présenter cette personne, ses contacts téléphoniques et adresse email aux communautés et expliquer son rôle y compris comment le contacter.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet a contribué à la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation et la protection des filles et des femmes à travers les activités de VBG et la distribution du cash transfert. Les femmes étaient toujours mises en avant pour recevoir, au nom de leurs ménages et en compagnie de leurs hommes, le cash transfert. Les bénéficiaires ont été identifiés en vue d'améliorer le statut de la fille et d'assurer l'égalité d'accès aux services y compris les services de protection de l'enfant. Toutes les données ont été ventilées en sexe dans la mesure du possible afin de s'assurer que l'impact sur les filles et les femmes est suivi et mesuré de manière adéquate tout au long du projet, et pour s'assurer que le programme répond de manière adéquate aux différents besoins des filles et des garçons et des femmes et des hommes. Dans les EAE, certaines sessions de causerie ont été spécifiquement organisées pour les filles tenant compte de leur sensibilité au genre. La prise en charge des ENAS et autres enfants vulnérables et à risque a tenu en compte les vulnérabilités des filles, etc.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les personnes handicapées ont été prises en compte à chaque activité du projet, notamment l'aménagement des EAE accessibles, la mise en place des activités de groupe qui soient inclusives et adaptées pour tous. Les enfants handicapés ont été intégrés et bénéficient des services au même titre que les autres enfants. Cet aspect a été clarifié dans les conventions signées avec les partenaires pour s'assurer que ces consignes sont à suivre par tous.

f. Protection :

Le projet permet de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des filles et des garçons y compris ceux des enfants en situation de handicap. Il a été mis en œuvre selon une approche intégrée et de mobilisation communautaire afin de répondre efficacement aux besoins de protection spécifiques des groupes les plus vulnérables, tels que les handicapés, les enfants séparés et non accompagnés, les enfants associés aux forces et groupes armés, les enfants à risques et/ou survivants de VBG. En outre, il a permis de mettre en œuvre des actions de prévision et d'atténuation des risques des violences basées sur le genre dans la logique de mieux promouvoir la sécurité des filles et des femmes bénéficiaires des interventions.

g. Éducation :

Un mécanisme de référencement des enfants affectés a été mis en place dans les zones de mise en œuvre entre les écoles opérationnelles et le projet. Au moins 10 enfants dans le besoin d'appui identifié dans les écoles au Sahel et Centre-Est ont référés vers les services de protection pour une meilleure prise en charge.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	2 093

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Le transfert monétaire a été fait grâce à un opérateur de téléphonie mobile. Les bénéficiaires (qui sont des ménages d'une taille moyenne de 7) recevaient directement le cash sur leurs téléphones mobiles ; et point n'a été le besoin pour les partenaires de se déplacer avec de l'argent liquide pour assurer les paiements. Ceci a permis de réduire le risque qui consisterait à exposer les bénéficiaires en recevant de l'argent liquide. Le cash était donné aux bénéficiaires pour un usage multiple tenant compte de leurs propres priorités. Les enfants bénéficiaires ont été identifiés et validés par les directions régionales. Ceci nous a permis de rester en liens avec les systèmes de protection sociale existants.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 2.3 : Fournir du cash transfert plus à 200 ménages les plus vulnérables	2 093	US\$ 17 940	Protection de l'enfance - Protection de	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Les partenaires ont produit différents matériels en termes de visibilité : <ul style="list-style-type: none">- Banderoles établies pour les EAE avec logo UNICEF- Blouses pour les travailleurs sociaux et animateurs- T-shirts et casquettes avec différents messages de sensibilisation	Photos des activités

3.4 Rapport du projet 21-RR-OPS-002

1. Information sur le projet

Agence :	UNOPS	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Protection - Action antimines	Code du projet :	21-RR-OPS-002
Titre du projet :	Lutte anti-mines humanitaire pour réduire les risques des accidents et préserver la vie dans les communautés impactées par la contamination explosive au Burkina Faso		
Date de début :	16/07/2021	Date de fin :	15/01/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input checked="" type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 1 950 000
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 435 000
Montant reçu du CERF :	US\$ 400 000
Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 197 194
Partenaires gouvernementaux	US\$ 20 950
Partenaires ONG internationale	US\$ 0
Partenaires ONG nationale	US\$ 176 244
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce au financement du CERF, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), en collaboration avec la Commission Nationale de Contrôle des Armes (CNCA) et l'Organisation non gouvernementale locale AMMIE (Association Appui Moral, Matériel et Intellectuel à l'Enfant), a mis en œuvre une campagne humanitaire de lutte antimines au Burkina Faso plus précisément dans les régions du Sahel (Yagha, Oudalan), de l'Est (Gourma, Tapoa) et du Centre-Nord (Sanmatenga et Namentenga), à travers des sensibilisations sur les risques liés aux engins explosifs pour atténuer la menace pour les personnes vivant dans les zones les plus à risque. Ce financement a facilité l'intégration de la lutte antimines dans la réponse humanitaire au sens large.

Pendant la durée du projet, UNOPS a fourni des connaissances préventives pour identifier et atténuer le risque d'exposition auprès de **112 289** hommes, femmes (dont 59% de femmes), garçons et filles, soit au-delà des objectifs fixés (105 000).

Depuis son déploiement dans le cadre du Groupe de travail d'urgence du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel en 2019, UNOPS a maintenu un engagement de haut niveau avec le gouvernement du Burkina Faso à travers le Ministère de la Sécurité et la Commission Nationale de Contrôle des Armes. Dans le cadre de ces relations, UNOPS a initié en 2020, la première campagne d'éducation aux risques posés par les engins explosifs, financée par le CERF. UNOPS a développé des outils d'éducation au risque adaptés et validés par l'autorité nationale, et a développé les capacités des acteurs nationaux et locaux à travers des sessions de formation à la sensibilisation des engins explosifs, contribuant ainsi à la pérennisation de l'objectif du projet à la création d'une capacité autonome de lutte contre les mines au sein des acteurs burkinabé.

3. Modifications

Changements contextuels :

La situation sécuritaire au Burkina Faso continue de se détériorer et les engins explosifs improvisés (EEI) sont de plus en plus utilisés par des groupes armés non étatiques pour cibler les forces de sécurité et les civils. Entre juillet 2021 et janvier 2022, 95 incidents liés aux EEI ont été enregistrés faisant 196 victimes, dont 92 morts et 104 blessés, parmi lesquels 24 % sont des civils. Cette augmentation de l'utilisation des EEI s'accompagne d'une expansion géographique de la menace explosive vers le Sud impactant les régions du Centre-Est et des Cascades. Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer si ces incidents représentent une expansion du conflit, il s'agit d'une évolution préoccupante.

COVID-19 :

Les restrictions liées à la pandémie de SRAS-COVID-19 au Burkina Faso ont été levées. L'UNOPS continue de veiller à ce que toutes les activités soient conformes aux mesures préventives nécessaires pour réduire la propagation du virus. Des séances d'éducation aux risques ont eu lieu dans des salles ventilées et des séances en plein air, encourageant la distanciation sociale lorsque cela était possible, et les recommandations du gouvernement du Burkina Faso.

Modifications du projet :

En cours d'exécution, le projet a nécessité un redéploiement des fonds qui trouve sa justification dans le choix des partenaires locaux en l'occurrence AMMIE et la CNCA pour la mise en œuvre et la complémentarité avec un financement supplémentaire. En effet ce mode d'exécution a permis de faire des économies qui dans le cadre du redéploiement des fonds ont permis de sensibiliser dans deux régions supplémentaires (Boucle du Mouhoun et Nord) et d'assurer des missions d'assurance qualité des activités mises en œuvre par les partenaires locaux.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Action antimines									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	22 528	14 458	22 215	20 799	80 000	29 195	16 843	14 598	12 352	72 988
Communautés d'accueil	7 040	4 518	6 942	6 500	25 000	13 475	10 106	8 983	6 737	39 301
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	29 568	18 976	29 157	27 299	105 000	42 670	26 949	23 581	19 089	112 289
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	422	271	417	390	1 500	404	281	220	217	1 122

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Comme précisé dans la proposition de projet, les bénéficiaires bénéficiant de séances de sensibilisation directes, il est impossible de reporter sur le nombre exact de bénéficiaires indirects du projet. Cependant, sur la base d'une estimation de 5 personnes par ménage, le nombre de bénéficiaires indirects pourrait s'élever à environ 140,000 personnes.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Impact réduit de la menace des engins explosifs sur les populations touchées

Résultat 1 Les personnes affectées sont sensibilisées aux risques de la menace explosive

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Protection - Action antimines

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de personnes (filles, garçons, femmes et hommes) qui ont bénéficié des sensibilisations directes	105,000	112 289	Rapports hebdomadaires Compte rendu d'opérations Base des données UNOPS
Indicateur 1.2	Pourcentage de bénéficiaires qui démontrent une augmentation des connaissances entre les pratiques dangereuses et sûres (à travers les QA ;les monitoring et le processus de retour d'information des communautés)	80%	77%	Pré et post évaluation des activités KAP survey

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur L'ensemble des activités du projet ont été réalisées et les objectifs prédéfinis ont été largement atteints. En effet, avec une cible initiale de 105,000, le projet a sensibilisé environ 112,289 personnes dans 5 régions au total. Ces résultats sont la résultante du mode d'exécution choisi, à savoir les partenaires locaux qui ont permis de se rapprocher au plus près des populations pour les sensibiliser, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources mises à disposition.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Renforcement des capacités des équipes terrain pour soutenir la mobilisation	UNOPS, CNCA
Activité 1.2	Production des outils de sensibilisation	AMMIE, UNOPS, CNCA
Activité 1.3	Mobilisation des équipes de sensibilisation	AMMIE
Activité 1.4	Réalisation des sensibilisations directes sur le terrain	AMMIE
Activité 1.5	Démobilisation des équipes de sensibilisation	AMMIE
Activité 1.6	Suivi et assurance qualité des activités	UNOPS CNCA

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP) ⁵ :

L'UNOPS maintient un engagement au plus haut niveau avec le Gouvernement du Burkina Faso, en particulier avec le Ministère de la sécurité et la CNCA, le point focal national pour la mise en œuvre de l'action humanitaire contre les mines. L'UNOPS a produit du matériel d'éducation aux risques, comprenant des banderoles et des dépliants qui ont été revus et approuvés par l'autorité nationale, la CNCA. Les personnes touchées par la crise vivant dans les communautés touchées et bénéficiaires du projet ont été soumises à des évaluations avant et après l'activité visant à comprendre l'efficacité des messages et les meilleures pratiques de sensibilisation.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

L'UNOPS n'utilise pas actuellement de mécanisme de plainte pour les activités d'éducation aux risques, mais effectue des évaluations avant et après la sensibilisation aux risques afin de mesurer l'efficacité des séances directes avec les personnes relevant de sa compétence, et offre aux participants un espace pour exprimer leurs préoccupations - jusqu'à présent, aucune préoccupation n'a été soulevée concernant les activités du projet.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

La programmation de l'UNOPS observe et fonctionne conformément à la stratégie mondiale de l'UNOPS pour la prévention du harcèlement et de l'exploitation et des abus sexuels et aux outils de gestion des risques d'inconduite. UNOPS dans le cadre du projet a organisé un atelier de formation sur le genre au profit de son personnel et des formateurs. De plus, l'ensemble du personnel et des formateurs impliqués dans le projet ont pris part à une formation en ligne proposée par UNOPS sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels .

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'égalité des sexes et la promotion de l'autonomisation et de la protection des femmes et des filles ont été identifiées comme préoccupations prioritaires au Burkina Faso en raison des perceptions négatives et des normes culturelles qui conduisent à la discrimination. L'UNOPS s'est engagé à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes conformément aux politiques des Nations Unies, à la stratégie du service de la lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) sur le genre et la diversité (2019-2023) et aux directives de l'ONU sur le genre pour les programmes d'action contre les mines. Le projet UNOPS financé par le CERF a spécifiquement ciblé et priorisé les femmes bénéficiaires afin de s'assurer qu'elles étaient dotées des connaissances et de la sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs appropriés. Les femmes et les filles représentent 59 % des bénéficiaires de la sensibilisation aux risques explosifs.

e. Personnes handicapées (PwD) :

L'inclusion des personnes handicapées, survivantes d'accidents de munitions explosives, est un élément clé de la protection au sein des piliers de l'action humanitaire contre les mines. Au Burkina Faso, les personnes handicapées sont confrontées à des désavantages et à des discriminations que l'UNOPS cherche à remédier à travers tous les programmes à plus long terme. Dans le cadre de ce projet, les considérations relatives aux personnes en situation de déséquilibre ont été prises en considération lors de l'organisation des séances de sensibilisation et l'UNOPS travaille avec les partenaires d'exécution pour promouvoir une plus grande considération dans la planification et la programmation.

f. Protection :

La sensibilisation à la menace posée par les munitions explosives est un des fondements de l'action humanitaire de la lutte antimines et une activité clé du secteur protection. En termes de gestion des informations de protection, les activités de ce projet n'incluent ni n'exigent la collecte d'informations sensibles et sont menées conformément aux directives de protection et à la matrice des risques.

g. Éducation :

n/a

⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	n/a

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les transferts monétaires ne s'appliquent pas aux programmes des sensibilisations aux risques liés aux engins explosifs.

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
UNMAS Burkina Faso Programme	https://www.unmas.org/en/programmes/burkina-faso

3.5 Rapport du projet 21-RR-WFP-016

1. Information sur le projet			
Agence :	WFP	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Code du projet :	21-RR-WFP-016
Titre du projet :	Assistance alimentaire pour sauver les vies des personnes déplacées internes au Burkina Faso		
Date de début :	15/07/2021	Date de fin :	14/01/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 251 005 975	
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 91 333 373	
	Montant reçu du CERF :	US\$ 1 000 001	
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 80 428	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 32 215	
	Partenaires ONG nationale	US\$ 48 213	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0		

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette contribution RR du CERF, le PAM a pu atteindre un total de 84 419 PDI dans les régions du Sahel et de l'Est.

Les distributions de vivres se sont déroulées sur près de 4 mois : fin août 2021, septembre et décembre 2021 et janvier 2022. Sur la base de la stratégie adoptée, le PAM a assisté 26 267 PDI avec des rations réduites (75% du panier alimentaire normal) dans les zones difficiles d'accès telles que les communes de Déou, Djibo, Markoye, Oursi et Mansila. En plus, 37 272 PDI ont reçu des rations correspondant à 50% du panier alimentaire complet dans les communes plus accessibles de Dori, Gorgadji, et Gorom-Gorom. Au total, le PAM a distribué 530,71 mt de vivres, y compris 506,45 mt de céréales et 24,26 mt d'huile. Le panier alimentaire a été complété avec des légumineuses et du sel achetés avec d'autres contributions.

Les distributions de cash ont commencé en août 2021 et ont pris fin en novembre, couvrant une période de 4 mois. Pour cette modalité également, les bénéficiaires ont reçu 50% du montant normalement attribué conformément à la stratégie adoptée. Ainsi, le PAM a pu distribuer près de 462 010 USD à 20 880 bénéficiaires dans la localité de Fada N'gourma. Cela a permis de soutenir l'économie locale et d'autonomiser les bénéficiaires. En favorisant le CBT là où les marchés étaient fonctionnels, le projet s'est inscrit dans la priorisation et l'approche stratégiques de l'Equipe Humanitaire Pays (HCT), du Cash Working Group (CWG) et du Cluster Sécurité Alimentaire (FSC), consistant à promouvoir l'adoption des approches de CBT dans les opérations d'assistance humanitaire.

Les PDI assistées via ce projet, ont été ciblées par rapport à leur statut socioéconomique, suivant une analyse de l'économie des ménages HEA effectuée par le PAM en janvier 2021 et l'établissement des listes de ciblage en mars 2021. Cela a permis de prioriser les ménages « pauvres » et « très pauvres ». Néanmoins, à cause de financements insuffisants, le PAM a été forcé de continuer à utiliser des rations réduites instituées depuis janvier 2021. Ces rations correspondent à 75% ou 50% des besoins caloriques de base (2 100 kcal), à la fois pour les rations en vivres et pour les rations en espèces monétaires.

3. Modifications

Le PAM a réussi à atteindre plus du double du nombre de bénéficiaires uniques indiqué dans la proposition qui avait été renseignée sur la base de rations correspondant à 100% du panier alimentaire complet. Toutefois, les rations réduites ont été maintenues pendant la période de mise en œuvre de ce projet (septembre 2021 à janvier 2022) en raison du manque de financement pour les opérations d'urgence du PAM. Ces rations réduites – jusqu'à 50% – expliquent que le nombre total de bénéficiaires uniques atteints soit supérieur au nombre total de bénéficiaires uniques planifié.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	7 404	6 321	11 723	11 484	36 932	16 926	14 453	26 795	26 245	84 419
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	7 404	6 321	11 723	11 484	36 932	16 926	14 453	26 795	26 245	84 419
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	89	76	141	138	444	203	173	322	315	1 013

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les communautés hôtes accueillant les bénéficiaires déplacés ont bénéficié d'une assistance indirecte, car l'injection du cash dans ces communautés, souvent très pauvres elles-mêmes, a pu contribuer à stimuler les économies locales. Selon le dernier et 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2020, environ 400 000 personnes résident dans les communes ciblées par ce projet. Sachant qu'environ 90% des PDI habitent dans des communautés hôtes, le PAM estime que l'assistance alimentaire attribuée dans le cadre de ce projet a pu atteindre 90% de la population totale, soit environ 360 000 personnes.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Assistance alimentaire via des transferts monétaires et la distribution de vivres pour sauver les vies des personnes déplacées internes dans les zones prioritaires de l'action humanitaire			
Résultat 1	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages déplacés			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Score de consommation alimentaire [Pauvre <5%, Borderline (<15%), Acceptable (>80%)]	>80%	42%	Rapport d'enquête de suivi post distribution
Indicateur 1.2	Indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation réduite (moyenne)	<6	7	Rapport d'enquête de suivi post distribution
Indicateur 1.3	Diversité alimentaire minimale pour les femmes en âge de procréer	>20%	7%	Rapport d'enquête de suivi post distribution
Indicateur 1.4	Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles déplacés internes recevant des transferts monétaires	14,282	20 880	Rapports des partenaires coopérants (BAITOUL MAAL)
Indicateur 1.5	FN.1a Nombre de personnes recevant de la nourriture.	22,650	63 539	Rapports des partenaires coopérants (AGED, INTERSOS, PANAFRICARE)
Indicateur 1.6	Montant total transféré aux bénéficiaires ciblés	457,038	462 010	Rapports des partenaires coopérants (BAITOUL MAAL)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	La stratégie de ration réduite et la hausse continue des prix des denrées alimentaires expliquent en grande partie le niveau des indicateurs, qui restent considérablement inférieurs aux cibles fixées au début du projet. Toutefois, on note que les indicateurs sont meilleurs chez les bénéficiaires de l'assistance en vivres comparativement à ceux bénéficiant du cash. En effet, la hausse des prix ne leur aurait pas permis d'acquiescer la quantité de denrées nécessaires à la couverture de leurs besoins alimentaires. Entre juin et novembre 2021, le prix des céréales, principales denrées consommées s'est accrue de 39% sur le plan national.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		

Activité 1.1	Fournir une assistance alimentaire par transferts monétaires aux PDI	PAM et partenaires coopérants (BAITOUL MAAL)
Activité 1.2	Achat et approvisionnement des vivres	PAM
Activité 1.3	Fournir une assistance alimentaire via la distribution de vivres aux PDI	PAM et partenaires coopérants (AGED, INTERSOS, PANAFRICARE)
Activité 1.4	Suivi de la mise en œuvre	PAM et partenaires coopérants (AGED, INTERSOS, PANAFRICARE)

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP) ⁶ :

Le PAM et ses partenaires utilisent des approches communautaires inclusives et participatives pour l'identification des besoins, le ciblage des bénéficiaires, l'information et la sensibilisation. Pour ce projet, des activités de sensibilisation auprès des bénéficiaires ont été mises en place pour assurer un bon ciblage et un déroulement correct des distributions. Le PAM et ses partenaires travaillent en étroite collaboration avec divers comités au niveau communautaire. Les critères d'éligibilité sont expliqués et partagés avec ces comités et la population afin de garantir une bonne compréhension des activités et des objectifs poursuivis. Les membres de la communauté et les représentants des bénéficiaires font partie des comités de plaintes et des comités de ciblage. La participation et l'implication représentative et effective des femmes est toujours encouragée et poursuivie. Le PAM sensibilise le personnel, les partenaires et les communautés affectées par le biais de formations et de sensibilisations sur le AAP, ainsi que sur l'utilisation de ses mécanismes de plaintes et de retour d'information (CFM) pour signaler de potentiels incidents.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le PAM dispose d'un numéro vert, inscrit sur toutes les cartes de bénéficiaire et sur les sites de distribution, qui est un des mécanismes de retour d'information et de plainte fonctionnel le plus utilisé par les personnes affectées. Ce mécanisme est complété par les bureaux d'aide, les comités de plaintes, et le travail des moniteurs de terrain. Le PAM gère les demandes et retours d'informations et les plaintes selon ses propres politiques, et ses procédures de confidentialités et de protection des données. Depuis avril 2021, le PAM s'est associé à iSON Experiences, un centre d'appels basé à Ouagadougou, pour gérer son CFM, lui permettant de recevoir et de traiter davantage d'appels dans plusieurs langues locales. Pendant la période de septembre à décembre 2021, et en janvier 2022, 6 852 appels (97% PDI et 55% femmes), et 1 851 appels (98% PDI et 63% femmes), respectivement, ont été reçus et traités. Le PAM travaille à la mise en place d'un mécanisme de gestion de l'informations et des plaintes inter-agences et organisations afin de rationaliser et de faire gagner en efficacité et en efficience les mécanismes créés par la communauté humanitaire au Burkina Faso.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Le PAM est co-facilitateur du réseau PSEA et participe à la mise en œuvre de mécanismes *Community Beneficiary Complaint Mechanisms* (CBCMs) intégrés PSEA-AAP. Les plaintes sont gérées de manière confidentielle, et deux tiers du personnel traitant ces appels est féminin. Dans le cas où les problématiques soulèvent des questions d'exploitation et d'abus sexuels, les plaintes sont enregistrées et les bénéficiaires sont référés aux structures de prise en charge adéquates (centres de santé, soutien psychosocial, assistance juridique, etc.). Si l'abus est lié directement au PAM (soit staff propre ou partenaire), et si la victime accepte le principe de confidentialité et prise en charge par les SNU, les données sont transférées au point focal interagence et au chef d'agence concerné. Le PAM a une approche tolérance zéro envers PSEA et planifie de soutenir la formation des référents techniques identifiés en région à travers des sous-clusters du réseau PSEA, afin de participer à une amélioration de la prise en charge des survivants. Les partenaires et la communauté sont également sensibilisés sur l'atténuation des risques PSEA lors des processus de distributions.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le PAM et ses partenaires s'assurent de l'accès équitable des femmes aux sites de distributions. Aussi, le projet met l'accent sur l'intégration et l'autonomisation des femmes et des populations présentant des vulnérabilités économiques et sociales car ces personnes

⁶ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

sont davantage susceptibles d'être sujettes à des violences physiques et socio-économiques basées sur le genre et le sexe. Le projet vise à renforcer l'implication des femmes en se concentrant, dans la mesure du possible, sur leur participation et leur choix, là où les conditions le permettent (femmes comme cheffes de ménage) et les modalités de transfert le favorisent, sachant que les transferts monétaires sont plus favorables à la prise de décision conjointe et à l'autonomisation des femmes au sein du ménage.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le PAM développe des actions de sensibilisation à l'égard de ses staffs et partenaires pour prendre en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Le PAM travaille en étroite collaboration avec le Cluster Protection pour s'assurer que toutes ses interventions d'urgence et de résilience, y compris ce projet, prennent en compte les besoins et la sécurité des personnes en situation de handicap. Le PAM intègre les aspects de protection des personnes en situation de handicap tout au long de son cycle de projet : analyse, ciblage, et suivi et évaluation.

f. Protection :

La Représentation du PAM au Burkina Faso a mis en place une unité de Protection depuis 2021 pour renforcer ce volet, avec une Chargée de protection et des staff AAP et accès. Le recrutement d'un staff chargé du genre est en cours. La Chargée de protection participe activement aux missions dans les zones d'accès difficile, pour s'assurer que les besoins des bénéficiaires en matière de protection sont pris en compte. Cette dernière assume également la co-facilitation du réseau PSEA Burkina Faso, participe au sous-cluster Violence sexuelle et sexiste (SGBV), et agit en tant que point focal PSEA au niveau du PAM. Le PAM a continué à renforcer les connaissances et les méthodologies des staff – notamment les opérateurs du CFM -, partenaires et bénéficiaires afin d'obtenir des résultats qualitatifs visibles dans la prise en compte de la protection - y compris la PSEA - dans les interventions et la réponse aux besoins des bénéficiaires. Enfin, le PAM a continué à renforcer son réseau avec des acteurs de la protection tels que le CICR, le HCR et le FNUAP pour améliorer la coopération technique interinstitutionnelle, permettant des échanges d'informations et le partage d'expériences au profit des populations assistées.

g. Éducation :

n/a

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	20 880

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Le PAM a versé des transferts inconditionnels à usage multiple à Fada N'gourma, via mobile money et cash direct, afin que les bénéficiaires puissent disposer d'une certaine autonomie et établir eux-mêmes leurs besoins prioritaires, ainsi que pour stimuler les marchés locaux. Les bénéficiaires titulaires d'une pièce d'identification nationale (CNIB) ont reçu une carte SIM par laquelle les transferts monétaires via mobile money ont été effectués. Ceux n'ayant pas de CNIB ont reçu une carte SCOPE - système corporatif d'enregistrement de bénéficiaires et transferts - avec laquelle ils ont reçu du cash direct.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
--	---------------------	-----------------------	-------------------	-------------

Activité 1.1

20 880

US\$ 462 010

Sécurité alimentaire - Assistance
alimentaire

Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Publication sur les réseaux sociaux	https://web.facebook.com/wfpinBurkinaFaso/videos/1668074800029951/
Publication sur les réseaux sociaux	https://web.facebook.com/wfpinBurkinaFaso/videos/510249457053417/
WFP Country Brief (octobre 2021)	https://api.godocs.wfp.org/api/documents/d8dbb19c3bf54f69860dcea7b7ff1f30/download/
Récit de bénéficiaire	Non encore publié

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Implementing Partner Name		Sub-grant made under pre-existing partnership agreement	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$
			Extended Name	Acronym			
21-RR-IOM-013	Health	IOM	Association Eveil Club de Djibo	ECLUD	No	NNGO	\$172,109
21-RR-IOM-013	Health	IOM	Croix Rouge Burkinabe	CRBF	No	RedC	\$141,700
21-RR-IOM-013	Health	IOM	Direction de la Prévention et du Contrôle des Maladies non transmissibles	DPCM	No	GOV	\$29,478
21-RR-HCR-012	Shelter & NFI	UNHCR	African Initiative for Relief and Development	AIRD	Yes	INGO	\$304,845
21-RR-HCR-012	Shelter & NFI	UNHCR	Plan International	N/A	Yes	INGO	\$115,068
21-RR-HCR-012	Shelter & NFI	UNHCR	Norwegian Refugee Council	NRC	Yes	INGO	\$234,481
21-RR-CEF-024	Child Protection	UNICEF	Children Believe	CB	Yes	INGO	\$254,204
21-RR-CEF-024	Child Protection	UNICEF	Association pour l'Unité de la Jeunesse et le Développement en Afrique	UNIJED	Yes	NNGO	\$66,731
21-RR-CEF-024	Child Protection	UNICEF	Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse du Centre Nord	APJCN	Yes	NNGO	\$155,205
21-RR-OPS-002	Mine Action	UNOPS	Commission Nationale de Contrôle des Armes	CNCA	No	GOV	\$20,950
21-RR-OPS-002	Mine Action	UNOPS	Association Appui Moral, Matériel et Intellectuel à l'Enfant	AMMIE	No	NNGO	\$176,244
21-RR-WFP-016	Food Assistance	WFP	Association pour la Gestion de l'Environnement et le	AGED	No	NNGO	\$22,433
21-RR-WFP-016	Food Assistance	WFP	Baitoul Maal	N/A	No	NNGO	\$25,780
21-RR-WFP-016	Food Assistance	WFP	INTERSOS	N/A	No	INGO	\$22,601
21-RR-WFP-016	Food Assistance	WFP	PANAFRICARE	N/A	No	INGO	\$9,614

